

# L'ANÉANTISSEMENT DE LA MORALE POLITIQUE

*« Je veux une République irréprochable, le Président de la République c'est l'homme de la nation, ce n'est pas l'homme d'un parti, ce n'est pas l'homme d'un clan...je veux des nominations irréprochables... des ministres qui rendent des comptes. Au fond, je souhaite si vous me faites confiance être le Président d'une démocratie moderne, qui sera exemplaire au regard du monde »* (Nicolas Sarkozy – campagne présidentielle 2007)

*« Trois principes me guident : La vérité, la justice et la confiance » ... « Mon véritable adversaire, c'est la finance » ... « Moi, Président, la politique se pratiquerait autrement »* (François Hollande, 31 août 2012)

Belles professions de foi en vérité que voilà si la réalisation avait suppléé l'intention mais c'eût été, dès lors, oublier qu'en France nous avons ceci de particulier c'est que les maîtres du pouvoir obéissant à l'instinct qui meut tout vivant à persévérer dans l'être, se sont préoccupés de maintenir leur domination, et de la prolonger au bénéfice de leurs adeptes, s'appliquant à en établir le culte dans les esprits... et depuis des décennies, cela est immuable.

C'est ainsi que la *morale*, qui est le fondement de toute réelle *probité* (observation rigoureuse des devoirs de la justice et de la morale), est devenue un mot à la mode uniquement employé par les hommes politiques à la veille d'élections... mais qui se couvre d'oripeaux une fois l'accession au Pouvoir : « *Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser* », disait à ce sujet, Montesquieu.

Lorsque les socialistes, fort inopinément du reste, et sans y avoir cru, arrivèrent au pouvoir en 1981, ils annoncèrent avec faste qu'ils allaient dresser par le menu le bilan dramatique de la gestion de leurs prédécesseurs. On attendit, mais ce fut comme dit le poète : *Parturient montes, nascetur ridiculus mus... La montagne en couches donna le jour à une souris dérisoire...*

Ce n'est pas, naturellement, qu'il n'y eût rien à trouver de répréhensible dans ce qu'avaient fait les giscard-gaullistes. Tout au long de la Ve République, les scandales se sont succédé mais chacun, selon ses possibilités en a pris sa part. Il suffit d'énumérer les « affaires » de ces dernières années pour découvrir un amas de collusions et de compromissions que les douze années de Chirac à l'Elysée n'ont cessé d'aggraver...

Pour ne citer que les plus évocatrices *affaires*, limitons-nous à quelques cas particuliers tirés d'une liste non exhaustive :

## A droite :

- **Jacques Chirac**, poursuivi après avoir quitté ses fonctions présidentielles en 2007, a finalement été condamné en décembre 2011 dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris à deux ans de prison avec sursis. Il n'a pas fait appel. Après avoir vu son nom cité dans plusieurs affaires, sans conséquences pour lui (faux électeurs parisiens, marchés publics des lycées d'Ile-de-France...), **Jacques Chirac** a été rattrapé par la justice en novembre 2007, six mois après la fin de l'immunité que lui avait conférée durant 12 ans son statut de chef d'Etat. En tant qu'ancien maire de Paris (1977-1995), il était alors mis en examen pour « détournement de fonds publics » et « abus de confiance » dans une affaire instruite depuis 1999, celle des « chargés de mission », emplois présumés de complaisance créés entre 1992 et 1995.

- **Nicolas Sarkozy**, est mis en examen depuis le jeudi 21 mars 2013 pour « abus de faiblesse » dans l'affaire Bettencourt. Le nom de l'ancien chef de l'Etat qui bénéficie de la présomption d'innocence, apparaît également dans quatre autres dossiers dont celui du volet financier de

l'affaire Karachi où le juge Renaud Van Ruymbeke, qui soupçonne un financement illégal de la campagne d'Edouard Balladur en 1995 par des rétro commissions sur des ventes d'armes, pourrait vouloir l'interroger. Mais aussi dans l'affaire Tapie-Lagarde, où il pourrait avoir donné un ordre favorisant l'ancien patron d'Adidas par l'intermédiaire de Christine Lagarde, alors ministre de l'Economie. Et encore dans l'affaire des sondages de l'Elysée et l'affaire Kadhafi, qui concerne un possible financement illégal de sa campagne électorale en 2007, par le colonel Kadhafi.

- **Christine Lagarde**, que la Cour de Justice de la République, dès le 10 juin 2012, avait la possibilité d'inculper de « *délit d'abus d'autorité* » dans le cadre de l'affaire Tapie contre Crédit Lyonnais. Elle s'y refusera cependant sachant qu'elle inculperait la candidate déclarée de l'Europe au FMI le 17 Juin... intronisée par Nicolas Sarkozy.

- **Georges Tron**, Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, accusé par deux employées municipales de Draveil, dont il est aussi le Maire, de faits aussi répréhensibles - avec ses attouchements débordants- que ceux reprochés à DSK. À la suite de ces accusations, il est mis en examen pour viol en réunion le 22 juin 2011 et placé sous contrôle judiciaire. Le 6 juillet 2012, il est condamné en diffamation pour avoir diffusé, lors de la campagne électorale pour les élections législatives, un tract où il se présentait comme victime d'un complot.

- **Eric Woerth**, ministre du Travail puis du Budget dans le gouvernement **Fillon** est empêtré dans l'affaire Bettencourt. Selon l'ex-comptable de cette dernière, 150.000 euros en argent liquide, dépassant le plafond légal, lui auraient été remis par l'intermédiaire de Patrice de Maistre à l'occasion de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Le 8 février 2012, il est mis en examen pour trafic d'influence passif, et pour recel de financement illicite de parti politique le lendemain.

- **Christian Blanc**, chargé du développement de la Région capitale, et **Alain Joyandet**, chargé de la Coopération et de la Francophonie, deux secrétaires d'Etat du gouvernement de **François Fillon**, démissionnent le 4 juillet 2010, l'un pour des faux frais de cigares et l'autre pour un permis de construire obtenu illégalement à Saint-Tropez.

- **Alain Juppé**, ancien Premier ministre de **Jacques Chirac**, a été condamné en appel en 2004 à 18 mois de prison avec sursis et à un an 1 an d'inéligibilité dans l'affaire des emplois fictifs de l'ex-RPR.

#### A gauche :

- **Jean-Marc Ayrault**, actuel Premier ministre, condamné en 1997 à six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour délit d'octroi d'avantage injustifié (souvent dit « délit de favoritisme »), sans mise en concurrence du marché d'impression du journal municipal *Nantes Passion*. Il ne fait pas appel. Cette condamnation refait surface dans la presse en 2012, lorsque Jean-Marc Ayrault est pressenti pour occuper le poste de Premier ministre. Du fait de l'ancienneté de la condamnation, **Jean-Marc Ayrault** bénéficie d'une réhabilitation automatique en 2008 et son casier judiciaire redevient vierge.

- **Laurent Fabius**, ancien Premier ministre de **François Mitterrand**, a pâti de l'affaire du sang contaminé. Même relaxé en 1999 du délit d'« *atteinte involontaire à la vie* » par la cour de justice de la République qui avait reconnu son action pour accélérer les processus décisionnels, le scandale lui collera à la peau... Par ailleurs, le journal «*Libération*», dans son édition du 8 avril 2013, affirme que l'Elysée est tétanisé par la crainte de révélations par *Mediapart* sur un hypothétique compte à l'étranger de Laurent Fabius. Affaire à suivre...

- **Harlem Désir**, expert en « leçon de morale », formé politiquement chez les trotskistes, aujourd'hui député européen et premier secrétaire du PS. De novembre 1986 à octobre 1987, il occupe les fonctions de « *formateur permanent* », salarié de l'« *Association régionale pour la formation et l'éducation des migrants* »... alors qu'il occupait la présidence de SOS Racisme. Pour cet emploi **fictif**, il percevait un salaire mensuel brut de 10 500 Francs, ce qui lui valut d'être condamné, le 17 décembre 1998, à 18 mois de prison avec sursis et 30 000

francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux. Pour le Procureur de la République, « *ces salaires ne correspondaient à aucune activité réelle* ». Par ailleurs, il a également bénéficié d'une amnistie de François Mitterrand concernant une dette de 80 000 francs au Trésor public, relative à des amendes de stationnement (décision de justice du 9 mai 1992).

- **Dominique Strauss-Kahn**, le candidat pressenti du parti socialiste à l'élection présidentielle de 2012, grand favori des sondages, est interpellé le samedi 14 mai 2011 à l'aéroport JFK de New York, à bord de l'avion qu'il s'apprête à prendre pour rejoindre l'Europe. Il est accusé de tentative de viol et d'agression, par une jeune femme noire Nafissatou Diallo qui travaille à l'hôtel où il logeait. L'affaire met fin à la carrière politique de l'ex-directeur du FMI.

- **Jean-Jacques Augier**, trésorier de la campagne présidentielle de François Hollande a ouvert, en 2005 et 2009, deux sociétés dans un paradis fiscal, les Iles Caïmans, relatives à ses affaires en Chine, rapporte dans son édition du 4 avril, le journal « *Le Monde* ». Affaire à suivre...

- **Jérôme Cahuzac**, ministre du Budget en mai 2012 après l'élection de François Hollande à la présidence, porte le projet de loi de finances 2013. Le site Mediapart l'accuse d'avoir un compte à l'étranger, ce qu'il a d'abord formellement démenti avant de passer aux aveux, reconnaissant l'existence d'un compte en Suisse et à Singapour. Il est mis en examen pour blanchiment de fraude fiscale et démissionne le 19 mars. Pour un serviteur de l'Etat chargé d'empêcher les riches de frauder et d'imposer d'austères efforts aux citoyens, on ne pouvait concevoir pire forfait.

- **Christian Bourquin**, Sénateur PS et Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, condamné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 8 novembre 2010, à une amende de 5 000 euros pour une affaire de complicité de délit de faux et minoration de comptes de campagne. Le 1er décembre 2010, il est renvoyé au tribunal correctionnel de Perpignan pour favoritisme dans sa qualité d'ex-président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. La justice lui reproche des faits présumés de favoritisme dans un marché public qui remontent à 1999. Le 12 janvier 2012, il est condamné à 2 mois de prison avec sursis par le tribunal de Bordeaux pour favoritisme. Le 18 septembre 2012, le parquet requiert deux mois avec sursis et 10 000 € d'amende à son encontre lors du jugement en appel. Le jugement du 30 octobre 2012 ne confirme que les deux mois avec sursis. En décembre 2012, une plainte a été déposée contre lui pour recel et délit de favoritisme. Il brigue la Mairie de Montpellier pour 2014. Georges Frèche l'a fait Prince : Il veut être roi !

Et pendant que les médias se focalisent, pour l'essentiel sur « *l'affaire Cahuzac* », une autre affaire –autrement plus grave puisque reposant sur un « **système mafieux** », défraye la chronique marseillaise...

Après l'indélicat intermède de la députée socialiste des quartiers Nord de Marseille, **Sylvie Andrieux**, traduite devant le tribunal correctionnel pour « *détournement de fonds publics* » et accusée d'avoir obtenu des fonds de la région pour des associations fictives dans un but clientéliste, le 2 avril 2013 (elle a détourné 700.000 euros de la région, pour acheter le vote des quartiers nord), **Jean-Noël Guérini**, sénateur et président PS du conseil général des Bouches-du-Rhône est placé en garde à vue avec son frère, **Alexandre**, pour détournement de fonds publics. **Alexandre Guérini**, patron de plusieurs décharges dans les Bouches-du-Rhône pratiquait l'entrisme dans les institutions pilotées par la gauche, usant et abusant de son statut de frère du président du conseil général et arrachant emplois, logements, subventions... Ils ont été interrogés sur le fonctionnement d'une organisation dont le juge a souligné, dans une note adressée au Sénat, la « *grande complexité* » et le « *caractère mafieux* » portant notamment sur le fonctionnement du Technopôle de l'Arbois, sur des projets d'aménagement à La Ciotat ou sur les autorisations attribuées par le Conseil Général pour ouvrir des maisons de retraite.

Ce dispositif clandestin pourrait avoir bénéficié au grand banditisme, particulièrement à Bernard Barresi et Michel Campanella qui ont été mis en examen fin 2012. **Jean-Noël Guérini** fait déjà l'objet d'une double mise en examen dans cette affaire qui dure depuis trois ans et mêle responsables politiques et grand banditisme. La première remonte à septembre 2011, pour « association de malfaiteurs », la deuxième date du 5 mars 2013, pour « détournements de fonds publics » au profit de **Jean-David Ciot**, premier secrétaire de la fédération PS des Bouches-du-Rhône. Mais le grotesque de cette affaire, c'est que le contribuable marseillais paiera : Le conseil général des Bouches-du-Rhône vient de voter la prise en charge des frais de justice de son président, **Jean-Noël Guérini**.

Ces « affaires » à répétition confirment l'effondrement de la moralité politique et l'indécence sans limites d'une caste de sur-privilegiés, dont le comportement insulte chaque jour un peuple français pressuré de toutes parts. En réalité, l'argent n'est ni rose ni bleu et, dans bien des cas, il se gagne au noir.

Nous le constatons chaque jour, la vie politique, en France, n'est pas triste et elle serait même amusante si les hommes politiques de ce pays n'avaient pas en commun la fâcheuse habitude de se moquer du monde. Comme ils ont entendu dire, pendant leurs études, que les hommes d'Etat n'ont pas de scrupules, ils ont cru qu'il leur suffirait de ne pas avoir de scrupules pour être des hommes d'Etat. On ne veut pas affronter une vérité dont on a peur et qu'on cherche à étouffer sous la cagoule des calomnies et des injures. « *L'élite c'est l'exemple ou ce n'est rien* », disait Céline. Et bien, ce ne sera *rien* !

Significatif, et un peu rassurant à la rigueur, est le fait que ce flot de niaiserie embête les Français raisonnables, encore nombreux, qui rêvent d'une République impeccable, inattaquable, et incorruptible. Là où ils attendent l'espérance, on leur offre des bilans truqués, des chiffres faux, des slogans ineptes, des palinodies honteuses, des sondages orientés, des mensonges éhontés, de la corruption généralisée. Rien dans tout cela qui ressemble à de la volonté, de l'enthousiasme... par conséquent de l'avenir. Alors, le constat tombe comme une pierre dans le jardin de ces messieurs : ils nous ennuiant... et les abstentions se multiplient lors des consultations électorales. « *Une nation qui produit de jour en jour des hommes stupides achète à crédit sa propre mort spirituelle* » disait Martin Luther King.

En dépit cependant de ce constat affligeant, il suffirait pourtant, j'en suis sûr, de quelques mots brûlants pour enflammer encore ce peuple. Mais, pour lui donner à croire, il faudrait avoir la foi et ces bonimenteurs ne croient même pas en eux-mêmes, car je suis sûr qu'au fin fond de leur conscience, si par hasard ils y regardent, doit gésir la stupeur de se trouver à la place invraisemblablement induite où ils sont. Et c'est ainsi que nous végétons, enquinés, dans la platitude marécageuse d'hommes politiques qui ne peuvent plus prétendre à la confiance du peuple.

**José CASTANO**

e-mail : [joseph.castano0508@orange.fr](mailto:joseph.castano0508@orange.fr)

**« Nous n'avons plus de grands hommes, mais des petits qui grenouillent et sautillent de droite et de gauche avec une sérénité dans l'incompétence qui force le respect » (Pierre Desproges)**

-0-0-0-0-0-0-